

Présidence

**Monsieur Denis Cuvillier,**

**Commissaire enquêteur**

Enquête publique – Projet complément demi-  
diffuseur n°11 de Vienne-Sud

Mairie de Reventin-Vaugris

85, rue de la Mairie – 38121 Reventin-Vaugris

Vienne, 12 mars 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par la présente, je me permets de vous adresser dans le cadre de l'enquête publique consacrée au projet de complément du demi diffuseur n°11 de Vienne Sud, et à titre de contribution, le courrier que la CCI Nord Isère avait adressé à Monsieur le Préfet en septembre 2020.

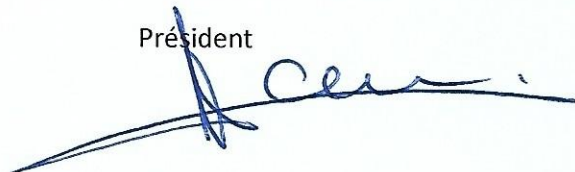
Ce courrier reprend les éléments que les membres de mon bureau et moi-même souhaitons porter à votre connaissance en soutien à ce projet qui de toute évidence favorisera l'accessibilité et le décongestionnement des pays viennois et roussillonnais.

La CCI Nord-Isère que je préside représentant les 24 600 entreprises de son territoire, il me semblait utile de prendre position dans cette démarche en contribuant à sa mise en place.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de mes sincères salutations.

Christophe CARRON,

Président



PJ : Courrier adressé à M. le Préfet de l'Isère en septembre 2020.

PREFECTURE DE L'ISERE  
Monsieur Lionel BEFFRE  
Préfet  
12 place de Verdun – CS 71046  
38021 GRENOBLE Cedex 1

Vienne, le 7 septembre 2020

Objet : avis de la CCI Nord Isère dans le cadre de la concertation inter-service sur le projet de création d'un complément au demi échangeur de Vienne-sud.

Monsieur le Préfet,

Vous nous avez sollicités dans le cadre du projet de création d'un complément au demi-échangeur de Vienne sud et la concertation inter-services associée, ce dont je vous remercie.

Après étude des documents, la CCI Nord Isère souscrit au projet présenté.

En effet, la réalisation de cette infrastructure permettra notamment d'améliorer l'accessibilité à Lyon depuis le sud de Vienne et le pays roussillonnais ce qui participe au développement de ces territoires.

Ce projet d'intérêt général s'inscrit parfaitement dans les documents de planification et d'urbanisme de rang supérieur tel que le SCOT des Rives du Rhône et ses orientations. La réalisation de cette infrastructure est, de plus, essentielle pour améliorer l'accessibilité, la circulation, la sécurité également sur la commune de Vienne qui sera délestée d'une partie importante des flux de transit entraînant nuisances et contraintes pour les entreprises du territoire. Cela favorisera donc le développement économique des territoires du pays viennois et roussillonnais en augmentant la lisibilité des temps de trajets de marchandises notamment. Décongestionner les accès à Vienne en enlevant une partie du transit devrait enfin faciliter un accès au cœur de ville et engendrer ainsi une amélioration de la consommation dans ce centre-ville.

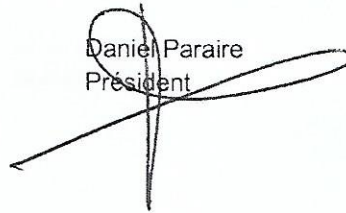
La CCI Nord Isère souligne la volonté de réaliser un projet global visant à limiter les emprises foncières, à intégrer des projets annexes comme la création de pistes cyclables, d'un parking de covoiturage, d'intégrer des réflexions sur la réouverture de la gare de Vaugris. Celle-ci doit s'intégrer dans les réflexions globales de SNCF Réseau sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais et l'augmentation à mettre en place de la fréquence et du cadencement des trains régionaux sur la ligne Lyon-Valence. Tous ces éléments permettront d'apporter les solutions nécessaires à un report modal important visant à limiter l'autosolisme notamment. Il est tout de même essentiel que la desserte de Vienne ne soit pas réduite mais augmentée malgré le projet de réouverture de la gare de Vaugris.

Ainsi la réalisation de cette infrastructure par ASF s'inscrit à tous les niveaux dans les projets de planification territoriale en augmentant la sécurité sur différents lieux (traversée de Vienne, sorties d'autoroute A7), en favorisant l'accessibilité et le décongestionnement notamment des pays viennois et roussillonnais et en proposant un impact environnemental limité en phase de travaux et qui associe des projets de développement de modes actifs et de covoiturage.

La CCI Nord Isère est donc favorable à ce projet et se tient à votre disposition pour tout complément à apporter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Daniel Paraire  
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the top, followed by a vertical stroke that ends in a horizontal flourish extending to the right.